

Larry Chartrand, Tricia Logan et Judy Daniels, *Histoire et expérience des Métis et les pensionnats au Canada*, Fondation autochtone de guérison, Ottawa, 2006, 200 p.

Anne Pelta

Volume 38, numéro 2-3, 2008

Traditions et transformations rituelles

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/039806ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/039806ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Recherches amérindiennes au Québec

ISSN

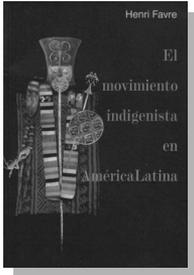
0318-4137 (imprimé)

1923-5151 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Pelta, A. (2008). Compte rendu de [Larry Chartrand, Tricia Logan et Judy Daniels, *Histoire et expérience des Métis et les pensionnats au Canada*, Fondation autochtone de guérison, Ottawa, 2006, 200 p.] *Recherches amérindiennes au Québec*, 38(2-3), 155–157. <https://doi.org/10.7202/039806ar>



## El movimiento indigenista en América Latina

Henri Favre. Instituto Francés de Estudios Andinos, Centro de Estudios Mexicanos y Centro Americanos, Lluvia Editores, Lima, Perú, 2007, 172 p.

LIMITÉ À 172 PAGES, cet ouvrage est ambitieux par l'objet de son étude. Il embrasse, en effet, la question autochtone à travers les Amériques latines dans ses dimensions historique, sociale, culturelle et politique. Une telle synthèse est rendue possible grâce à la notion d'indigénisme que l'auteur français, docteur en sociologie et chargé de recherche au CNRS, expose clairement, objectivement et avec un réel effort de concision. L'indigénisme constitue, en effet, une de ces notions pluriséculaires qui traversent le monde latino-américain. L'indigénisme n'exprime pas une pensée indigène ; il résulte d'une réflexion des Européens métissés ou créoles latino-américains à propos de l'Indien et de sa place dans la société. Selon son acception la plus large, l'indigénisme, qui trouvera son apogée entre 1920 et 1970, est défini comme « le courant d'opinion favorable aux Indiens ». Historiquement, l'auteur fait remonter l'indigénisme d'inspiration humaniste à la découverte de l'Amérique par Colomb. Le premier chapitre de l'ouvrage rappelle de cette façon les « antécédents coloniaux » de l'indigénisme. Les quatre chapitres suivants abordent deux grands sujets : les différentes formes de l'indigénisme (chapitres 2 et 3) et la politique indigéniste (chapitres 4 et 5).

Dans les deuxième et troisième chapitres, Henri Favre décline d'abord les indigénismes suivant la pensée des auteurs plus ou moins connus. Il dresse ainsi une typologie des indigénismes suivant la pensée des auteurs : le « racialisme », c'est-à-dire l'idée de dilution raciale de l'Indien au sein de la société par le métissage ; le « culturalisme », c'est-à-dire la reconnaissance de la composante indigène dans la culture nationale ; le « marxisme », c'est-à-dire la

théorisation de la question autochtone par le concept de la lutte des classes ; et le « tellurisme », c'est-à-dire l'idée que l'Indien est un élément des forces naturelles formatrices de la nation. Pour être complet, l'auteur souligne aussi les expressions artistiques de l'indigénisme dans la littérature, les arts plastiques ou encore la musique. Ces différentes formes d'indigénismes sont en fait toutes orientées vers un même objectif d'intégration de l'Indien à la communauté nationale.

Dans les quatrième et cinquième chapitres, Henri Favre étudie la politique indigéniste ou l'indigénisme officiel. Ici, l'auteur définit la politique indigéniste comme la politique étatique destinée à résorber la disparité culturelle, sociale et économique entre l'Indien et la population non indigène. En somme, le mouvement indigéniste comme doctrine officielle exprime la volonté des États populistes latino-américains, durant le <sup>xx</sup>e siècle, de transformer les sociétés en « nations » et d'inclure les Indiens dans ce projet nationaliste. En outre, les faits particulièrement graves dont les Indiens furent les victimes au début du <sup>xx</sup>e siècle provoquèrent une prise de conscience en faveur de leur protection dans l'opinion publique et dans les gouvernements. L'indigénisme officiel a vite été relayé par différents mécanismes juridiques (législation nationale et instruments internationaux), sociaux (éducation), et par des institutions chargées du « bien-être » des Indiens qui tendaient à leur intégration progressive. Cette politique indigéniste a reposé avant tout sur le postulat évolutionniste et hiérarchisant que la société nationale est en tous points plus évoluée, donc meilleure, que les sociétés indigènes. L'auteur tire ensuite un bilan de l'indigénisme officiel en relevant qu'il a abouti à une sorte de « nationalisation » des Indiens ; celle-ci a résulté en fait des conséquences sociales que la modernisation des techniques agricoles liée au capitalisme et l'éducation civile ou religieuse ont entraînées dans les communautés indigènes. Les Indiens qui ont intégré « la nation » auront ainsi suivi un processus d'acculturation, d'exode rural et de prolétarianisation. À terme, la politique indigéniste fait donc disparaître l'indigène en tant que tel.

Mais les années 1970 marquent la fin du modèle de l'État populiste et la disparition de l'indigénisme comme doctrine officielle. Des réformes constitutionnelles menées dans les années 1980

ayant reconnu le droit des Indiens à être différents et à le rester, l'auteur conclut au passage à un nouvel indigénisme ou « indianisme », c'est-à-dire à l'expression par les Indiens eux-mêmes de leurs différences et de leurs aspirations politiques, sociales, culturelles et économiques reconnues par l'État. Les Indiens s'approprient l'indigénisme qui devient aussi un mouvement de revendication sociale et politique. La politique indigéniste de « nationalisation » des Indiens est remplacée par leur différenciation au sein de la Nation. En outre, l'auteur souligne, à juste titre, que la doctrine néolibérale d'inspiration américaine adoptée de manière générale par les États latino-américains s'accommode d'une plus grande autonomie des communautés indigènes dans la gestion de leur existence selon leur organisation sociale, coutumes, langues, croyances et traditions. La démocratisation des régimes latino-américains et la reconnaissance des droits de l'homme auront également joué en faveur du changement d'orientation politique vis-à-vis des peuples autochtones. Au final, la diversité culturelle n'étant pas en soi contraire à la volonté d'unité nationale, un nouvel indigénisme émerge depuis la fin du <sup>xx</sup>e siècle en Amérique latine.

Boris Marlin



## Histoire et expérience des Métis et les pensionnats au Canada

Larry Chartrand, Tricia Logan et Judy Daniels. Fondation autochtone de guérison, Ottawa, 2006, 200 p.

DEPUIS PLUS D'UNE DIZAINE D'ANNÉES, d'importants travaux de recherche ont porté sur l'expérience des Premières Nations dans les pensionnats, mais celle des Métis a souvent été laissée dans l'ombre et même considérée comme de seconde importance. En 1996, Le Rapport de la Commission royale sur les peuples autochtones mentionnait pourtant bien que les pensionnats avaient également été fréquentés par des Métis (Rapport de

la Commission royale sur les peuples autochtones, vol. 1 chap. 10). Depuis les années 2000, la Fondation autochtone de guérison se donne pour objectif de recueillir des informations et des témoignages concernant les expériences des Métis dans les pensionnats pour ensuite publier les avancées de la recherche dans ce domaine.

Cet ouvrage présente trois rapports préparés pour la Fondation par Larry Chartrand, professeur de droit à l'Université d'Ottawa, Tricia Logan, de la Fédération des Métis du Manitoba, et Judy Daniels, de la Métis Nation of Alberta. Ils mettent en lumière l'expérience unique des Métis de l'Ouest dans ces institutions, cherchant ainsi à dévoiler un pan méconnu de leur histoire collective à un moment où, selon Tricia Logan, les Métis qui ont survécu aux pensionnats sont de plus en plus enclins à partager leur expérience et à se réapproprier cet épisode de leur histoire collective. Les « pensionnats » sont définis dans ces trois rapports comme des établissements scolaires mis sur pied par le gouvernement et souvent gérés par l'Église.

Ces trois rapports replacent dans un cadre plus large les pressions assimilationnistes qu'ont subies les Métis dans les pensionnats, en revenant sur les bouleversements politiques, sociaux et économiques auxquels ont dû faire face les Métis depuis le début du XIX<sup>e</sup> siècle. Le rapport de J. Daniels propose la mise en contexte la plus large et la plus substantielle des trois, et il conviendrait peut-être, pour le lecteur peu averti, de commencer par ce rapport qui figure pourtant à la fin de l'ouvrage, car il revient dans un premier temps sur des moments cruciaux de l'histoire des Métis de l'Ouest et permet ainsi de mieux saisir les enjeux liés à l'épisode des pensionnats. L'approche méthodologique de ces trois rapports diffère : Chartrand s'intéresse presque exclusivement aux sources écrites (documents d'archives, sources publiées ou non), Tricia Logan et Judy Daniels ont également effectué un dépouillement des sources écrites mais en plaçant au cœur de leurs analyses les témoignages de survivants. Tous trois s'accordent sur le manque de documents faisant directement référence à la présence des enfants métis dans les pensionnats ou à la façon dont ils y étaient traités, en expliquant que les documents consultés, anciens ou récents, font le plus souvent référence aux individus qui ont fréquenté les pensionnats

comme étant « autochtones », sans faire de distinction entre Indiens inscrits, Inuits ou Métis.

Ces trois rapports mettent en avant la singularité des expériences vécues par les Métis dans les pensionnats, une singularité largement liée au fait que ces institutions avaient à l'origine été créées pour « civiliser » les Indiens et n'étaient en théorie pas ouvertes aux enfants métis, et ce pour deux raisons principales : d'une part, parce que le gouvernement fédéral disait ne pas posséder les ressources nécessaires pour prendre en charge l'éducation de tous les Métis et, d'autre part, parce que les Métis qui avaient grandi avec leurs parents européens paraissaient parfois « suffisamment civilisés » pour que la fréquentation des pensionnats leur fût interdite (p. 20). Ainsi, les efforts fédéraux en matière d'éducation se concentraient principalement sur les réserves indiennes et sur les Indiens inscrits, les Métis ne bénéficiant souvent d'aucune forme d'éducation, comme le mentionnait le rapport Ewing de 1935 portant sur la population métisse d'Alberta (p. 22). Les recherches menées par Chartrand, Logan et Daniels montrent que la politique fédérale ne fut cependant pas scrupuleusement observée par les autorités scolaires qui, pour permettre à certains enfants métis d'être éduqués, demandaient souvent des dérogations au ministère des Affaires indiennes. En général, l'acceptation d'enfants dont le père possédait le statut d'Indien inscrit ne posait pas de problème. De même, lorsque les parents des enfants métis pouvaient payer les frais d'inscription à l'école ou lorsque le nombre d'étudiants indiens était faible, les enfants métis pouvaient être acceptés pour s'assurer que l'école ne ferme pas et pour qu'elle continue à être financée par le Ministère. Tricia Logan insiste davantage sur la nature des critères développés par les responsables des pensionnats et le ministère des Affaires indiennes pour juger du niveau de civilisation des Métis : degré de ressemblance physique par rapport aux Indiens, proximité géographique avec des communautés ou des réserves indiennes et degré de similarité entre leur mode de vie et celui des Indiens, ceci reflétant clairement les préjugés racistes que l'on pouvait avoir à l'époque. Plus ils partageaient de traits que l'on tenait pour caractéristiques des Indiens (mode de vie, situation géographique, situation sociale), plus les Métis avaient de chances d'être acceptés pour

être « civilisés ». Il s'ensuit qu'il n'y avait pas de procédure officielle concernant l'acceptation ou le traitement des enfants métis qui fréquentèrent les pensionnats, d'où la difficulté de trouver des documents faisant référence à l'acceptation de ces enfants, ou à la façon dont ces derniers étaient considérés et traités par les autorités scolaires. Cela suggère qu'il conviendrait, dans le cadre de futures recherches, de procéder à des études au cas par cas d'institutions, comme l'a fait J. Daniels dans son rapport, plutôt que de tenter de dresser un tableau général des modalités d'acceptation des enfants métis ou de la façon dont les Métis étaient traités dans les pensionnats indiens, à l'échelle provinciale par exemple.

Un autre aspect de la singularité des expériences vécues par les Métis et qui ressort plus particulièrement des entrevues menées par Logan et Daniels, réside dans le fait qu'ils furent, d'une part, traités différemment des enfants indiens par le personnel enseignant, mais aussi mis à l'écart par leurs camarades de classe. Ainsi, le fait que les Métis soient considérés comme « à demi civilisés » justifiait, par exemple, « leur affectation à des travaux d'entretien à l'école [...] cela n'était pas le cas pour les enfants indiens » (p. 23). Les Métis ayant fréquenté les pensionnats ont évoqué lors d'entrevues le sentiment de s'être sentis « étrangers », la difficulté à trouver leur place dans ces pensionnats, que Tricia Logan résume ainsi :

Dans les courants dominants de la société canadienne et dans le système scolaire, on a fait sentir aux Métis qu'ils étaient inférieurs à chacune de leurs moitiés, pas assez Indiens pour bénéficier des droits des Autochtones, mais pas suffisamment « Blancs » non plus pour être considérés comme des égaux par la société. On inculquait aux Métis la honte de ce qu'ils étaient et de leurs parents. (p. 84)

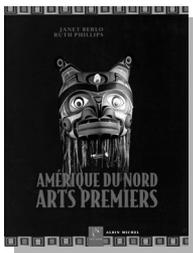
Ces trois rapports constituent des travaux de recherches exploratoires concernant l'expérience des Métis de l'Ouest dans les pensionnats. Ils mettent tous en avant la nécessité de mener des recherches plus approfondies sur la question et proposent des pistes intéressantes. Chartrand et Logan soulignent notamment l'importance de mener des recherches plus conséquentes sur les répercussions intergénérationnelles de l'expérience des pensionnats chez les Métis. Daniels propose d'approfondir les questions liées à la nourriture, à la santé et aux conditions d'hygiène dans ces établissements.

Face à la quantité limitée de documents écrits portant sur ces questions, les trois chercheurs insistent sur l'importance d'organiser des ateliers et de recueillir les témoignages de survivants pour mieux comprendre l'expérience qu'ils ont vécue.

Soulignons par ailleurs la qualité des documents qui figurent en annexe des trois rapports : une bibliographie analytique très détaillée sur la présence des Métis dans les pensionnats, les transcriptions de plusieurs documents d'archives non publiés jusqu'alors, et plusieurs grilles d'analyse pilote visant, d'après les entrevues menées, à recenser les diverses traces que cette expérience a laissées chez les survivants.

On peut toutefois regretter que, malgré ce qu'annonce le titre de l'ouvrage, ces trois travaux de recherche portent uniquement sur les Métis de l'Ouest, suivant implicitement la définition du Métis National Council (MNC), qui ne reconnaît pas l'existence de Métis à l'est de l'Ontario. Pourtant, depuis ces dernières années, un nombre croissant de communautés de l'est du Canada dont les membres s'auto-identifient comme Métis cherchent à faire reconnaître leurs droits et leur culture, remettant ainsi en cause la définition du MNC, d'autant plus que, selon la Constitution canadienne, les Métis sont reconnus comme peuple autochtone du Canada sans restriction géographique. Enfin, la volonté de plus en plus palpable, chez les Métis de l'Ouest, de regagner leur fierté et de célébrer leur culture en dénonçant les pressions subies pour s'assimiler à la société dominante, est également un élément central du processus de reconnaissance mené par les communautés de l'Est qui viennent de s'éveiller, tout aussi désireuses de prendre la parole, et chez qui les thèmes de la honte et du secret des origines sont omniprésents. Ainsi ne conviendrait-il pas de jeter un pont entre Ouest et Est qui permette une réelle réappropriation de l'histoire collective des Métis à l'échelle du Canada ?

**Anne Pelta**  
département d'anthropologie,  
Université Laval,  
Québec



### **Amérique du Nord. Arts premiers**

Janet C. Berlo et Ruth B. Phillips.  
Traduction et nouvelle préface pour  
l'édition française de Nelcy Delanoë  
et Joëlle Rostkowski. Collection  
« Terre indienne », Albin Michel,  
Paris, 2006, 263 p.

À LA FOIS LIVRE SUR L'ART, étude ethnographique comparative, réflexion anthropologique et méditation muséologique, *Amérique du Nord : Arts premiers*<sup>1</sup> est paru en France chez Albin Michel dans la collection « Terre indienne ». Historiennes de l'art, Janet Berlo et Ruth Phillips enseignent respectivement aux universités de Rochester (États-Unis) et Carleton (Ottawa). Parmi les objectifs de leur ouvrage, elles annoncent leur volonté de sensibiliser les lecteurs face aux problèmes de la représentation des artistes amérindiens « dans les musées et les ouvrages scientifiques » (p. 11). On comprend qu'il s'agit à la fois de musées autochtones et non autochtones. Dès les premières pages, Berlo et Phillips expriment un questionnement pertinent à propos des conceptions différentes (et divergentes) de l'histoire entre autochtones et Occidentaux (p. 12). Qui plus est, pratiquement chaque nation amérindienne posséderait son propre récit des origines, à la fois similaire aux autres en certains points mais aussi différent et absolument original : « Ces récits sont des "histoires" en ceci qu'ils expliquent l'origine des réalités actuelles en termes chronologiques et narratifs » (p. 12). De plus, Berlo et Phillips attirent l'attention du lecteur sur les modes d'appréciation de l'objet d'art amérindien, trop souvent soumis aux critères européens pour juger de sa beauté ou de sa valeur (p. 17).

Cet ouvrage se subdivise en sept chapitres centrés sur des régions géographiques des États-Unis et du Canada, ici délimitées simplement par des points cardinaux : « Sud-Ouest », « l'Est », « l'Ouest », « le Nord », « la Côte Nord-Ouest ». Une multitude de nations sont représentées, y compris certaines du Québec, et quelques-uns des artefacts les plus anciens datent

même de l'Antiquité, voire de plusieurs siècles avant notre ère (p. 18). Les œuvres étudiées sont très variées : arts graphiques, sculptures, mais aussi vêtements et gravures, sacs et jambières, provenant de collections au Canada, aux États-Unis et en Europe (p. 39, 100 et 153). La première moitié du livre se concentre sur les aspects traditionnels et patrimoniaux de l'art amérindien, particulièrement au XIX<sup>e</sup> siècle et au début du XX<sup>e</sup> siècle. Le chapitre d'ouverture propose une « introduction aux arts autochtones d'Amérique du Nord », en fournissant au lecteur non initié quelques repères, certaines mises en garde et une grille de lecture, par exemple à propos des préjugés pouvant se retrouver dans beaucoup d'écrits européens (théoriques ou historiques) sur l'art autochtone, surtout ceux d'avant 1970 (p. 41). Ainsi, on y voyait autrefois la production des hommes comme étant de l'ordre de l'art, et celle des femmes autochtones comme étant simplement « artisanale » (p. 41).

Dans la deuxième moitié du livre, j'ai particulièrement apprécié le septième chapitre portant sur « Les tendances de l'art moderne amérindien », d'abord pour la diversité du panorama réuni dans cet ouvrage, mais aussi par la reconnaissance des dimensions sociologiques de la création artistique en milieu autochtone, comprise comme faisant partie d'un phénomène beaucoup plus vaste que Berlo et Phillips nomment « la marchandisation de l'art autochtone », dans un contexte de capitalisme industriel, de culture de masse et d'intensification du tourisme, au cours du XX<sup>e</sup> siècle (p. 220). De plus en plus, l'art amérindien doit répondre aux attentes du « mécénat non autochtone » (*ibid.*), qui valorise les œuvres jugées « authentiques » et d'apparence traditionnelle mais pourtant confectionnées par des artistes autochtones souvent aguerris aux techniques de création apprises dans les écoles et instituts occidentaux (*ibid.*). De plus, certains thèmes privilégiés ou recherchés par les acheteurs d'art amérindien sont reproduits trop souvent par les artistes eux-mêmes et conduisent de ce fait à alimenter des clichés ou à en limiter les thèmes : « le mécène a trop souvent favorisé la production d'images stéréotypées et répétitives de l'Indien en noble sauvage, guerrier tragique ou mystique New Age – phénomène manifeste à certains powwows et dans les galeries d'art commercial, de l'Ontario à Santa Fé » (p. 220).

Les observations faites sur le travail des artistes amérindiens sont souvent